

**Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Casablanca**  
Master spécialisé : Comptabilité, Contrôle de Gestion Audit

**CONCOURS D'ACCES**

NB : Calculatrice et plan comptable autorisés

**EXAMEN TECHNIQUES COMPTABLES**

Durée : 2Heures

**PARTIE I : COMPTABILITE GENERALE ( 10 points)**

Les établissements «SAFITEX» vous communiquent au 01/01/N-1, l'état de leur portefeuille d'actions (Titres et valeurs de placements).

| Titres | Nombre | Cours d'achat | Provision constituée |
|--------|--------|---------------|----------------------|
| A      | 50     | 238,60        | 1060                 |
| B      | 40     | 508           | 0                    |

Courant N-1, les établissements «SAFITEX» ont réalisés les opérations suivantes concernant les T.V.P, par l'intermédiaire de leur banque, la banque populaire.

15/01/N-1 : Acquisition de 40 actions A au cours de 210,50 dh ; frais bancaires 203,5 dh TTC.

10/02/N-1 : Acquisition de 50 actions C au cours de 1 410 dh ; frais bancaires 1650 dh TTC.

31/05/N-1 : Cession de 10 actions B au cours de 512 dh ; frais bancaires 110,00 dh TTC

12/09/N-1 : Acquisition de 15 actions D au cours de 665 dh; Frais bancaires 220 dh TTC

A l'inventaire N-1, les cours moyen du dernier mois sont :

A : 223,50 dh ;

B : 490 dh ;

C : 1 568 dh ;

D : 633 dh.

Le 03/04/N, les établissements «SAFITEX» revendent 5 actions D au cours de 625,88 dh. Frais bancaires 66,00 dh TTC.

A l'inventaire N, les cours moyen du dernier mois sont :

A : 220,46 dh ;

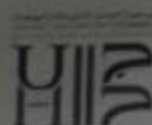
B : 520 dh ;

C : 1480 dh ;

D : 620 dh.

**Travail à faire:**

1°) Présenter au journal des établissements «SAFITEX» toutes les opérations sur T.V.P. réalisées en N-1 et N.



المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير - الدار البيضاء  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Casablanca

**Questions:**

1. Déterminer le revenu global en précisant chaque type de revenu et fournissant l'ensemble des détails
2. Déterminer le revenu global imposable
3. Quel est le montant de l'IR dû par M. SAADOUNE au titre de l'exercice N
4. Quel est le montant de la CM et sa date de versement
5. Quel est le montant de l'IR professionnel et le montant de l'IR qui sera ajouté
6. Quel est son revenu net en supposant que 80% du bénéfice comptable lui sera attribué ?
7. Déterminer la taxe d'habitation de N de monsieur SAADOUNE
8. Déterminer la taxe professionnelle de N

| Tranche de revenu annuel en DH | Taux (%) | Somme à déduire |
|--------------------------------|----------|-----------------|
| 0 - 30.000                     | 0        | 0               |
| 30.001 - 50.000                | 10       | 3.000           |
| 50.001 - 60.000                | 20       | 8.000           |
| 60.001 - 80.000                | 30       | 14.000          |
| 80.001 - 180.000               | 34       | 17.200          |
| Au-delà de 180.000             | 38       | 24.400          |

| Valeur locative annuelle | Taux | Somme à déduire |
|--------------------------|------|-----------------|
| De 0 à 5000dh            | 0%   | 0               |
| De 5001 à 20000dh        | 10%  | 500dh           |
| De 20001 à 40000dh       | 20%  | 2500dh          |
| Au-delà de 40000dh       | 30%  | 6500dh          |

BONNE CHANCE

Travail à faire :

Il vous est demandé de :

1. Dresser l'état des soldes de gestion
1. Expliquer les concepts suivants :
  - » Valeur ajoutée, » Excédent brut d'exploitation

**PARTIE 2 : FISCALITE (10 Points)**

L'entreprise «MARAB» est une société industrielle dont l'activité est imposable à la TVA au taux normal de 20%. Elle dispose d'immeubles qu'elle donne en location à l'état nu. Au titre des exercices 2009 et 2010, elle vous communique les informations suivantes :

| Opérations   | Années    |           |
|--|-----------|-----------|
|  | 2009      | 2010      |
| Ventes au Maroc                                    | 5 300 000 | 4 240 000 |
| Ventes à l'étranger                                | 1 600 000 | 2 100 000 |
| Ventes en suspension de la taxe à des exportateurs | 1 500 000 | 1 600 000 |
| Cession d'éléments de l'actif                      | 750 000   | 220 000   |
| Ventes de déchets provenant des fabrications       | 275 000   | 134 000   |
| Location d'immeubles nus                           | 1 560 000 | 700 000   |
| Produits financiers non taxables à la TVA          | 15 400    | 12 200    |
| Indemnités d'assurance perçues                     | 250 000   | -         |
| Subvention d'équipement reçue                      | 500 000   | 470 000   |

Durant l'exercice 2010, l'entreprise a procédé à l'acquisition des immobilisations suivantes qu'elle a réglées par chèques bancaires :

- En janvier :** acquisition d'une machine de nettoyage qui est affectée conjointement au nettoyage des locaux industriels et des parties communes des immeubles donnés en location. Le prix d'acquisition HT s'élève à 57.600 dhs.
- En avril :** acquisition de matériel de bureau et de matériel informatique pour le renouvellement du mobilier de l'administration. Prix d'achat HT 225.600 dhs.
- En septembre :** acquisition d'un matériel exclusivement affecté aux ateliers de fabrication pour 75.300 dhs HT.
- En décembre :** l'entreprise a procédé à des réparations au niveau des immeubles loués. Coût total de l'opération 98.600 dhs HT.
- En mars 2011 :** l'entreprise procède à la liquidation de deux micro-ordinateurs à 14.200 dh, parmi ce matériel informatique acquis en avril 2010. Prix d'acquisition 11.000 dhs HT chacun.

Travail à faire :

1. Calculer le prorata de déduction applicables en 2010.
1. Calculer le prorata de déduction applicables en 2011.
1. Déterminer la TVA déductible sur les immobilisations acquises en 2010.
1. Déterminer les régularisations qui s'imposent durant l'exercice 2011

**BONNE CHANCE**



**Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Casablanca**

Master spécialisé : Comptabilité, Contrôle de Gestion Audit

**CONCOURS D'ACCES 2014/2015**

NB : Calculatrice autorisée

**EXAMEN GESTION FINANCIERE ET FISCALITE**

Durée : 2Hours

**PARTIE 1 : GESTION FINANCIERE ( 10 Points)**

Vous disposez d'un extrait de la balance par soldes des comptes de la société SOREMAP.

Extrait de la balance par soldes des comptes de la société SOREMAP

| Comptes  | Débit   | Crédit    |
|--|---------|-----------|
| Achats de marchandises   | 963 452 |           |
| Variation de stocks de marchandises  |         | 16 144    |
| R.A.R obtenues sur achats de marchandises  |         | 20 400    |
| Locations et charges locatives   | 26 276  |           |
| Entretien et réparations   | 8 508   |           |
| Primes d'assurance   | 1 864   |           |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires   | 5 288   |           |
| Transport  | 1 344   |           |
| Déplacement, missions et réceptions  | 560     |           |
| Publicité, publications et relations publiques   | 5 336   |           |
| Frais postaux et télécommunications  | 1 260   |           |
| Services bancaires   | 200     |           |
| Impôts, taxes et droits assimilés  | 9 288   |           |
| Charges de personnel   | 95 920  |           |
| Charge sociales  | 41 336  |           |
| Pertes sur créances irrécouvrable  | 500     |           |
| Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles                    | 14 000  |           |
| Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant                 | 1 396   |           |
| Intérêts des emprunts et dettes  | 4 228   |           |
| Escomptes accordés   | 224     |           |
| Autres charges financières des exercices antérieurs  | 1 500   |           |
| Dotations aux provisions pour risques et charges financières                                   | 796     |           |
| Valeur nette d'amortissement des immobilisations corporelles cédées                            | 2 400   |           |
| Créances devenues irrécouvrables   | 3 884   |           |
| Dotations non courantes aux provisions pour risques et charges                                 | 2 656   |           |
| Ventes de marchandises   |         | 1 148 012 |
| Produits des titres de participation et des autres titres immobilisés des exercices antérieurs |         | 4 768     |
| Intérêts et produits assimilés   |         | 2 512     |
| Reprise financière sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières            |         | 2 616     |
| Produits des cessions d'immobilisations corporelles  |         | 2 140     |
| Reprises sur subventions d'investissement de l'exercice  |         | 2 824     |
| Rentrées sur créances soldées  |         | 532       |
| Impôts sur les résultats   | 2 884   |           |

urs détaillé  
emples et app  
tées de cas pr  
imens corrigé

TVA  
12,5%



### CAS 2 : (06 points)

La société « kamali » fabrique et vend des produits de grande consommation. Dans le cadre de la préparation de son programme d'actions pour l'année prochaine, elle met à votre disposition les éléments des coûts et des recettes suivants :

- Recettes (240000 unités) : 720 DH/unité

- Coûts :

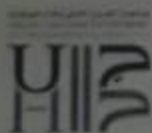
| Eléments                               | Partie variable | Partie fixe |
|--|-----------------|-------------|
| Achats et variations de stock          | 300             | -           |
| Frais de personnel                     | 110             | 70          |
| Achats consommés de mat et fournitures | 50              | -           |
| Transports et déplacements             | 30              | -           |
| Autres charges externes                | 30              | -           |
| Charges financières                    | 20              | -           |
| Amortissements                         | -               | 80          |
| Total                                  | 540             | 150         |

NB : Les chiffres sont donnés en millions de DH.

#### Travail à faire :

- Déterminer le seuil de rentabilité en valeur et en quantité. Déduire le point mort, sachant que les ventes se répartissent ainsi sur l'année civile (en % du CA annuel).
  - Janvier / Février : 25%
  - Mars / Avril / Mai : 15%
  - Juin / Juillet : 10%
  - Sept / Oct : 20%
  - Nov / Déc : 30%
- De combien varierait le résultat si les ventes dépassaient de 10% le niveau qui a été prévu ? Les charges fixes n'ont subi aucune modification.
- Le directeur marketing propose de lancer une campagne publicitaire qui nécessite un budget de 6699000 DH. Quelle incidence doit avoir cet effort commercial pour qu'il soit rentable d'engager cette dépense ?

BONNE CHANCE



المدرسة الوطنية للتجارة والتسويق - الدار البيضاء  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Casablanca

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Casablanca

Master spécialisé : Comptabilité, Contrôle de Gestion Audit

Nom Prénom Abdellah El Ghannouchi

**CONCOURS D'ACCES**

Examen en Fiscalité (durée 1h)

(il vous est demandé de fournir toutes les explications nécessaires. Les réponses doivent correspondre à loi de finances de 2016. Aucun document n'est autorisé, sauf la calculatrice)

Exercice :

M. SAADOUNE, ancien étudiant de l'ENCGC, est un directeur marketing dans une PME. Il touche un salaire mensuel net de 25.000 dhs. Il est marié et père de 3 enfants mineurs.

M. SAADOUNE, qui est aussi entrepreneur à Casablanca, vous a contacté pour lui élaborer sa déclaration fiscale au titre de l'exercice N.

❖ Il est donc propriétaire de l'Entreprise SAADOUNE, catégorie 3, qui est imposable selon le régime du revenu net réel. Sa valeur locative y compris son matériel de production est estimée à 560.000 dhs, et elle a dégagé un bénéfice comptable de 352.400 dhs.

Dans les états comptables de N de cette entreprise on relève les renseignements suivants :

• Dans les profits :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 3.425.000 dhs.

- Des intérêts bancaires nets d'un compte bloqué 6500 dhs. M. SAADOUNE n'a pas décliné son identité fiscale.

• Parmi les charges :

- Don aux œuvres sociales d'une école privée en espèce 6000 dhs.

- Provision pour clients douteux: 15.000 dhs.

❖ M. SAADOUNE est propriétaire également d'un immeuble loué nu à Benslimane qui lui a rapporté 130.000 dhs de loyers. Les charges d'entretien de l'immeuble engagées par M. SAADOUNE se sont élevées à 13.000 dh. Ce dernier a dû aussi régler des impayés relatifs à des factures d'eau et d'électricité ainsi que la rémunération du gardien pour un montant total de 4.200 dhs.

❖ Il possède un terrain agricole à Benslimane qu'il a loué. Le loyer de ce terrain en plus du matériel agricole s'est élevé à un montant de 35.000 dhs.

❖ On déclinant son identité fiscale, les actions lui ont rapporté 17.200 dhs nets et les obligations ont rapporté 26.300 dhs d'intérêts nets.

❖ Monsieur SAADOUNE a acquis depuis plus de 8 ans un appartement au centre ville où il réside avec sa petite famille (ayant une valeur locative mensuelle actuelle de 12.000 dhs), et une villa comme résidence secondaire à Benslimane (ayant une valeur locative mensuelle actuelle de 13.000 dhs).